

Crédit Foncier du Cameroun

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 04 /AMI/CFC/2026 DU 12 MAI 2026
POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES ET FOURNISSEURS EN VUE DE LA
REALISATION DES SERVICES NON QUANTIFIABLES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES D'UNE
PART, ET DES FOURNITURES ET SERVICES QUANTIFIABLES D'AUTRE PART AU CREDIT FONCIER DU
CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE 2026.

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'expertise/conseil, fournisseurs installés au Cameroun, qui désirent participer à la pré-qualification pour les opérations sous indiquées par lot.

1. Objet de l'avis

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification de prestataires (Bureaux d'Etudes Techniques, cabinet d'expertise/conseil, fournisseurs) aux différents appels d'offres restreints portant sur la maîtrise d'œuvre (études ou contrôle technique, expertise/conseil), la fourniture de bien et équipements au Crédit Foncier (CFC) du Cameroun au titre de l'exercice 2026.

Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots répartis comme suit :

A. Lot A : Services non quantifiables et prestations intellectuelles

- **Lot A1** : Etudes/Contrôle pour la construction et/ou réhabilitation des bâtiments d'envergure moyenne : type R+4 sur 500m² ou moins
- **Lot A2** : Etudes/Contrôle pour la construction des mini centrales photovoltaïques pour alimentation de bâtiments d'envergure moyenne : type R+4 sur 500m² ou moins
- **Lot A3** : Etudes/Contrôle pour la maintenance et entretien des équipements de climatisation, ventilation et désenfumage d'un immeuble de bureaux type 2SS+R+8 sur 1000 m² ou moins
- **Lot A4** : Etudes/Contrôle pour la maintenance des appareils de levage d'un immeuble de bureaux type 2SS+R+8 sur 1000 m² ou moins
- **Lot A5** : Etudes/Contrôle pour la maintenance des onduleurs dans une installation d'un immeuble de bureaux type 2SS+R+8 sur 1000 m² ou moins
- **Lot A6** : Etudes/Contrôle pour la maintenance d'un parc de groupes électrogènes pour des immeubles de bureaux type 2SS+R+8 sur 1000 m² ou moins
- **Lot A7** : Etudes/Contrôle pour la mise à niveau du réseau informatique d'un immeuble de bureaux type 2SS+R+8 sur 1000 m² ou moins
- **Lot A8** : Etudes/Contrôle pour la réalisation d'une infrastructure d'interconnexion de secours et fourniture des bandes passantes y relatives
- **Lot A9** : Etudes/Assistance dans la fourniture des polices d'assurance en vue de la couverture des assurances « Globale Dommage », « Globale Banque », « Automobile »
- **Lot A10** : Etudes/Assistance pour la fourniture d'une police d'assurance en vue de la couverture assurance maladie

B. Lots B : fournitures et services quantifiables

- **Lot B1** : Fourniture de matériel de bureau : papeterie (rames de papiers, enveloppes, registres, ...), petites fournitures (stylos, trombones, chemises, ...)
- **Lot B2** : Fourniture de matériel et consommables informatiques : équipements (ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, tablettes, ...), périphériques (scanners, imprimantes, disques durs, clé USB, ...), équipements réseau (câbles RJ45, routeurs, ...), consommables d'impression (cartouches d'encre, toner, ...)
- **Lot B3** : Fourniture de mobilier de bureau et matériel bancaire : mobilier de bureau (bureaux de directions, tables de réunions, fauteuils ergonomique, sièges visiteurs, ...), armoires de rangement (armoires métalliques, rayonnages pour archives, caissons de bureau, coffres forts...), matériel bancaire (compteurs de billet, détecteurs de faux billets, guichets bancaires, ...)
- **Lot B4** : Fourniture d'équipements énergétiques : équipements (onduleurs, groupes électrogènes, panneaux solaires, batteries...), pièces de rechanges associées à ces équipements (filtres, bougies, courroies, ...)
- **Lot B5** : Fourniture de matériel et équipements techniques de maintenance générale et d'hygiène : matériel de plomberie, électricité et éclairage, matériel de climatisation (unités de climatiseurs et accessoires, pièces de rechanges, ...), autres matériels et matériaux de quincaillerie (boîtes à outils, ...), matériel d'hygiène et entretien (savon liquide, détergents, papier hygiénique, désinfectants, ...)
- **Lot B6** : Fourniture d'équipements de sécurité : fourniture des EPI, fourniture et recharge d'extincteurs, fourniture et installation de caméras, alarmes, détecteurs de fumée, ...
- **Lot B7** : Entretien, réparation et fourniture de pièces de véhicules : pneumatique, batteries, pièces de rechange, services de dépannages.

2. Critères de qualification

- Être une entreprise (ou groupement) installé au Cameroun (dont le mandataire est établi au Cameroun) ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 3.1 ci-dessous ;
 - Disposer ou s'engager à louer le matériel adéquat pour l'étude ou le contrôle ;
 - Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser.

3. Dossier de candidature

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

3.1. Volume 1 (Pièces administratives) pour tous les candidats (et chacun des membres du groupement le cas échéant, en dehors de la lettre de motivation)

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant **le lot sollicité** et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social ;
- L'accord de groupement le cas échéant ;
- L'attestation de non-redevance en cours de validité ;
- Une attestation d'immatriculation en cours de validité ;

- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances ;
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics (ARMP).
- Une attestation pour soumission délivrée par la CNPS pour l'appel à manifestation en question.

L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du soumissionnaire.

3.2. Volume 2 (Dossier technique)

Le « Volume 2 » comprendra les documents techniques suivants :

3.2.1 La liste du personnel d'encadrement et les références

3.2.1.1. Pour les entreprises qui soumissionnent pour les lots A :

Lot A1 : Etudes/Contrôle pour la construction et/ou réhabilitation des bâtiments d'envergure moyenne : type R+4 sur 500m2 ou moins

- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
 - o Un (01) Architecte Chef de Mission, Expert en bâtiment, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Architectes ;
 - o Un (01) Ingénieur de génie civil, bac+5, ayant 10 ans d'expérience minimum et présentant une attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant minimal de 30 millions sur les cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).

Lot A2 : Etudes/Contrôle pour la construction des mini centrales photovoltaïques pour alimentation de bâtiments d'envergure moyenne : type R+4 sur 500m2 ou moins

- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
 - o 01 ingénieur électrotechnique /énergies renouvelables ou équivalent, Chef de Mission, Bac+5, minimum 8 ans d'expérience
 - o 01 Ingénieur génie électrique ou équivalent, bac +5, minimum 5 ans d'expérience ;
- Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant minimal de 30 millions sur les cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).

Lot A3 : Etudes/Contrôle pour la maintenance et entretien des équipements de climatisation, ventilation et désenfumage d'un immeuble de bureaux type 2SS+R+8 sur 1000 m2 ou moins

- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
 - o 01 ingénieur en génie thermique/CVC (Climatisation Ventilation Chauffage) ou équivalent, Chef de Mission, Bac+5, minimum 8 ans d'expérience
 - o 01 technicien supérieur CVC ou équivalent, minimum 5 ans d'expérience ;

- Le bureau d'études doit présenter des justificatifs de 2 missions d'études ou de contrôle similaires pour des Etablissements Recevant du Public (ERP) au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).

Lot A4 : Etudes/Contrôle pour la maintenance des appareils de levage d'un immeuble de bureaux type 2SS+R+8 sur 1000 m2 ou moins

- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
 - o 01 ingénieur en génie mécanique/électromécanique ou équivalent, Chef de Mission, Bac+5, minimum 8 ans d'expérience
 - o 01 technicien supérieur ascenseurs/levage ou équivalent, minimum 5 ans d'expérience ;
- Le bureau d'études doit présenter des justificatifs de 2 missions d'études ou de contrôle similaires pour des Etablissements Recevant du Public (ERP) au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).

Lot A5 : Etudes/Contrôle pour la maintenance des onduleurs dans une installation d'un immeuble de bureaux type 2SS+R+8 sur 1000 m2 ou moins

- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
 - o 01 ingénieur en électrotechnique ou équivalent, Chef de Mission, Bac+5, minimum 8 ans d'expérience
 - o 01 technicien supérieur Electrotechnique ou équivalent, minimum 5 ans d'expérience ;
- Le bureau d'études doit présenter des justificatifs de 2 missions d'études ou de contrôle similaires pour des Etablissements Recevant du Public (ERP) au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).

Lot A6 : Etudes/Contrôle pour la maintenance d'un parc de groupes électrogènes pour des immeubles de bureaux type 2SS+R+8 sur 1000 m2 ou moins

- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
 - o 01 ingénieur électromécanique ou équivalent, Chef de Mission, Bac+5, minimum 8 ans d'expérience
 - o 01 technicien supérieur Electrotechnique ou équivalent ou équivalent, minimum 5 ans d'expérience ;
- Le bureau d'études doit présenter des justificatifs de 2 missions d'études ou de contrôle similaires pour des Etablissements Recevant du Public (ERP) au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).

Lot A7: Etudes/Contrôle pour la mise à niveau du réseau informatique d'un immeuble de bureaux type 2SS+R+8 sur 1000 m2 ou moins

- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
 - o 01 ingénieur réseau et télécom ou équivalent, Chef de Mission, Bac+5, minimum 8 ans d'expérience
 - o 01 technicien réseau ou équivalent, minimum 5 ans d'expérience
- Le bureau d'études doit présenter des justificatifs de 2 missions d'études ou de contrôle similaires pour des Etablissements Recevant du Public (ERP) au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).

Lot A8 : Etudes/Contrôle pour la réalisation d'une infrastructure d'interconnexion de secours et fourniture des bandes passantes y relatives

- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
 - o 01 ingénieur réseau et télécom ou équivalent, Chef de Mission, Bac+5, minimum 8 ans d'expérience
 - o 01 expert cybersécurité ou équivalent, minimum 5 ans d'expérience
- Le bureau d'études doit présenter des justificatifs de 2 missions d'études ou de contrôle similaires pour des Etablissements Recevant du Public (ERP) au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).

Lot A9 : Etudes/Assistance dans la fourniture des polices d'assurance en vue de la couverture des assurances « Globale Dommage », « Globale Banque », « Automobile »

- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
 - o 01 expert assurance, Chef de Mission, Bac+5, minimum 8 ans d'expérience
- Le bureau d'études/cabinet doit présenter des justificatifs de 2 missions d'études ou de contrôle similaires pour des Etablissements similaires au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).

Lot A10 : Etudes/Assistance pour la fourniture d'une police d'assurance en vue de la couverture assurance maladie

- Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
 - o 01 expert assurance automobile, Chef de Mission, Bac+5, minimum 8 ans d'expérience
- Le bureau d'études/cabinet doit présenter des justificatifs de 2 missions d'études ou de contrôle similaires pour des Etablissements similaires au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025)

Le soumissionnaire fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné ;
- La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- L'attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel ;
- L'organigramme du BET.

3.2.1.1. Pour les entreprises qui soumissionnent pour les lots B :

Sans objet.

3.2.2 Justificatifs des références

3.2.2.1. Pour les entreprises qui soumissionnent pour les lots A :

Le soumissionnaire produira la liste de ses références dans le domaine sollicité. Pour être pris en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants :

- Le procès-verbal de réception des prestations des y compris la photocopie de la première et dernière page du contrat y afférent ;
- Le Certificat de bonne fin (*en ce qui concerne les lots des études*) délivré par le Maître d'Ouvrage, y compris la photocopie de la première et dernière page du contrat enregistré y afférent.

3.2.2.1. Pour les entreprises qui soumissionnent pour les lots B :

- les bordereaux de livraisons et procès-verbaux de réceptions des fournitures

3.2.3 Les moyens logistiques techniques et matériels

3.2.3.1. Pour les entreprises qui soumissionnent pour les lots A :

Le soumissionnaire devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée ;
2. moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;
3. moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;
 - La liste du matériel/logiciel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciel, photocopieuses, ...) ;
 - La liste de tout autre matériel propre au candidat (fournir les factures des fournisseurs) susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.

3.2.3.1. Pour les entreprises qui soumissionnent pour les lots B :

- Catalogue des fournitures
- Fiches techniques
- Garanties de fabricant
- Délai moyen de livraison
- Détails du service après-vente

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant donné que des vérifications pourront être faites par les services du Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

3.2.4. L'autorisation de vérification des déclarations, Cette autorisation dûment signée du soumissionnaire, devra permettre au Crédit Foncier du Cameroun de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

4. Critères d'évaluation du dossier technique

● Critères éliminatoires :

- Dossier administratif et technique incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ou pièces non conformes ;
- Pièce non conformes 48 heures après la date d'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

● Critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Personnel : 40 Points pour le lot A ;
- Références : 50 Points pour le lot A ; (50 points pour le lot B)
- Moyens techniques et matériel : 10 Points. (50 points pour le lot B)

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour des prestations concernées compatibles avec leur chiffre d'affaires moyen des trois dernières années.

5. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être remis en Cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé au Service du courrier, sis au 8^{ème} étage, porte 814 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, le 02 JUIN 2026 à 11 heures au plus tard avec la mention :

« 02 MAI 2026 AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 04 /AMI/CFC/2026 DU 02 MAI 2026 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES ET FOURNISSEURS EN VUE DE LA REALISATION DES SERVICES NON QUANTIFIABLES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES D'UNE PART, ET DES FOURNITURES ET SERVICES QUANTIFIABLES D'AUTRE PART AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN AU TITRE DE L'EXERCICE 2026»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés, Bureau du Chef de Service sis au 2^{ème} étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21.

02 MAI 2026

Fait à Yaoundé, le.....

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP
- Président CIPM
- Affichage
- Chrono/Archives.



Missi Jean Paul
M. à N